

AMÉNAGEMENT DES ACCÈS DÉFINITIFS  
DU PONT FLAUBERT EN RIVE GAUCHE DE LA SEINE

ENQUÊTE PUBLIQUE du 5 janvier au 9 février 2017

INFORMEZ-VOUS / EXPRIMEZ-VOUS !

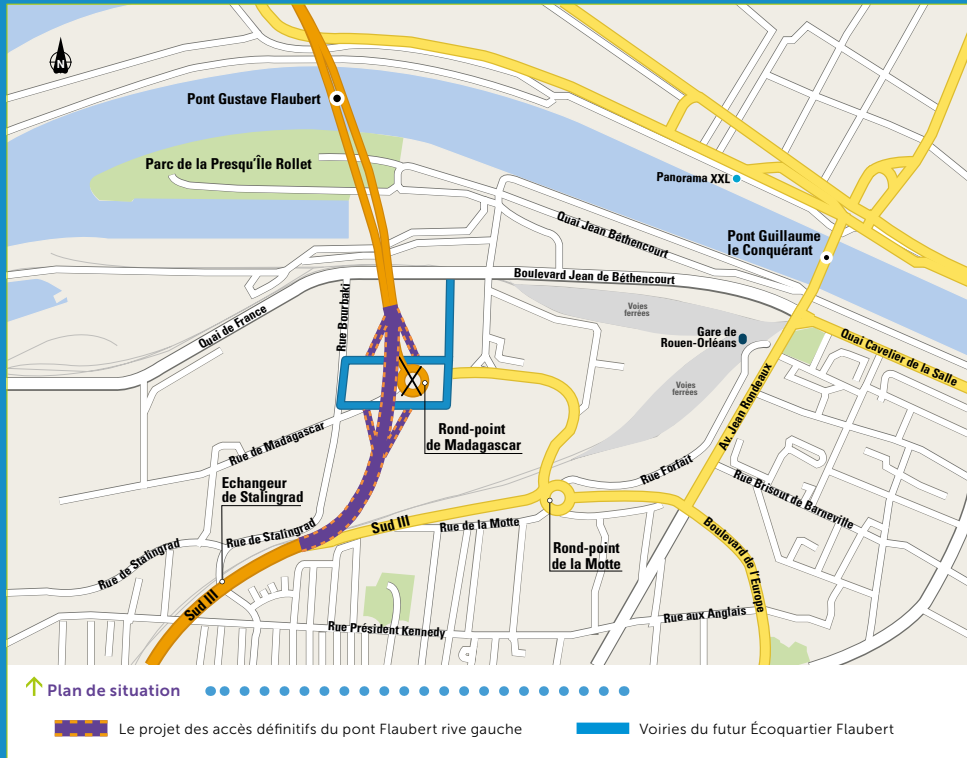


[www.acces-pontflaubert-rivegauche.fr](http://www.acces-pontflaubert-rivegauche.fr)

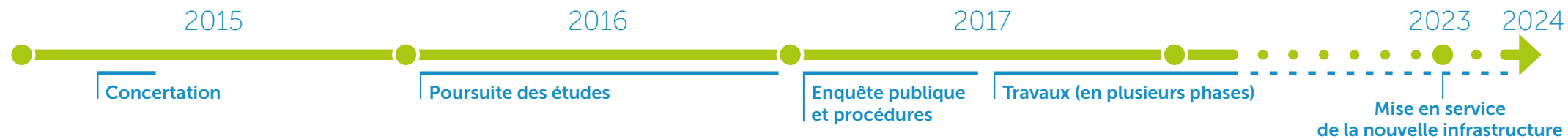


## Le projet en bref

Le projet d'aménagement des accès définitifs du pont Flaubert en rive gauche de la Seine concerne la création d'une **nouvelle infrastructure routière** au sein de la métropole rouennaise, sur les territoires des villes de **Rouen** et du **Petit-Quevilly**. **Le projet finalise les accès Sud du pont Flaubert** en raccordant directement celui-ci à la voie rapide Sud III (RN 338). Il répond à la nécessité de **mieux relier les deux rives de la Seine**. Il contribue également à la réalisation d'un ensemble urbain de premier plan autour de **l'Ecoquartier Flaubert**.



## Calendrier prévisionnel



### OBJECTIFS :

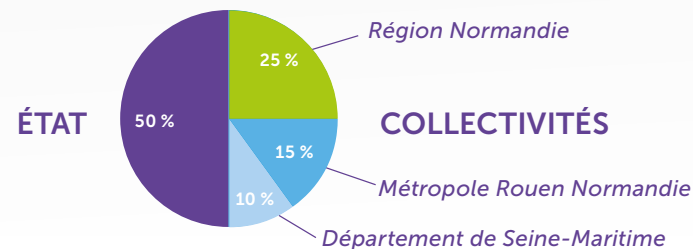
- > **Raccorder** directement le pont Flaubert à la voie rapide Sud III
- > **Accompagner** le développement urbain, industriel et économique du secteur
- > **Améliorer** les échanges et les conditions de circulation dans la métropole rouennaise

### CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES :

- > Un raccordement aérien composé de **viaducs et de remblais**
- > L'insertion d'un **point d'échanges** à quatre bretelles
- > Un projet exemplaire sur le plan **environnemental** (qualité de l'air, protections phoniques...)
- > Un projet bien intégré dans son territoire et le futur **Ecoquartier Flaubert**
- > Un phasage précis des travaux pour **limiter les perturbations** de circulation et la gêne aux usagers et aux activités économiques

Chiffres-clés : **1,1** kilomètre à **2 x 2** voies  
**3** ouvrages d'art complexes  
**200** millions d'euros d'investissement  
**7** ans de travaux (2017-2023) en **4** phases

Le projet est estimé à 200 millions d'euros répartis à parité entre l'État et les collectivités



## Le déroulement de l'enquête publique

### QU'EST-CE QU'UNE ENQUÊTE PUBLIQUE ?

Une enquête publique est une étape réglementaire qui s'applique à tous les grands projets. Elle a pour objectif d'**informer le public** et de **recueillir ses observations**.

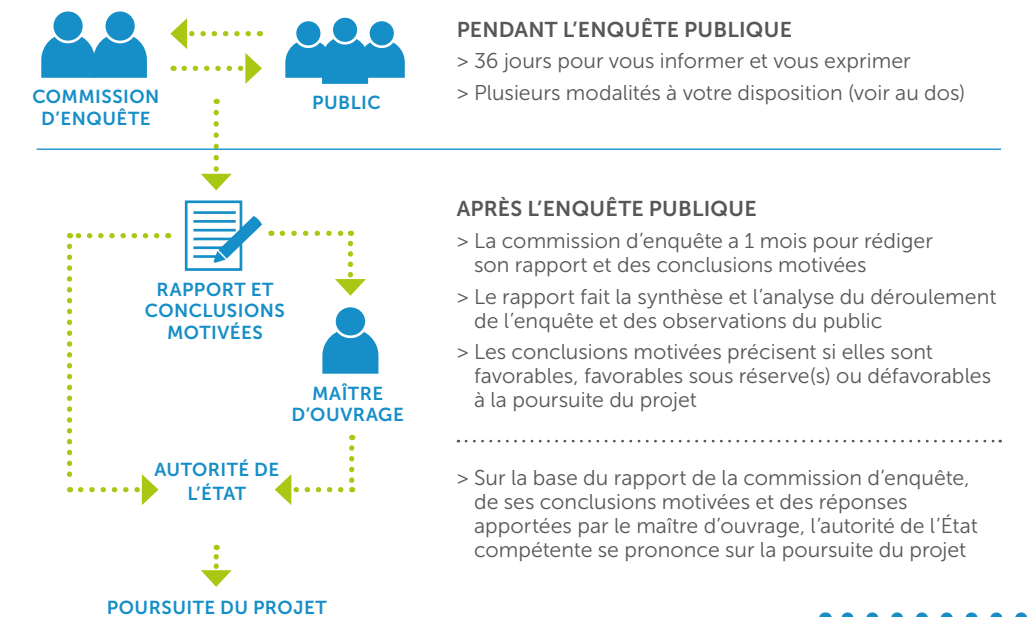
### À QUOI VA SERVIR L'ENQUÊTE PUBLIQUE DU PROJET ?

L'enquête publique qui s'ouvre conditionne **plusieurs procédures réglementaires** préalables à la poursuite du projet et au lancement des travaux.

Notamment :

- > La **déclaration de projet** au titre du code de l'Environnement, confirmant l'intérêt général des travaux.
- > La **mise en compatibilité des documents d'urbanisme** des communes de Rouen et du Petit-Quevilly au titre du code de l'Urbanisme.
- > L'**attribution du statut de route express** à la nouvelle infrastructure, au titre du code de la Voirie routière.
- > Le **retrait du statut de route express** à certaines routes nationales et sections de routes nationales existantes au titre du code de la Voirie routière.

Cette enquête publique se déroule sous l'égide d'une commission d'enquête indépendante, dont les membres ont été désignés par le président du tribunal administratif de Rouen.



## COMMENT VOUS INFORMER ?

- En consultant le **dossier d'enquête publique** du projet accessible :
  - > sur le site de la Préfecture de la Seine-Maritime ([www.seine-maritime.gouv.fr](http://www.seine-maritime.gouv.fr))
  - > à partir du site du projet ([www.acces-pontflaubert-rivegauche.fr](http://www.acces-pontflaubert-rivegauche.fr))
  - > sur les 10 lieux d'enquête (voir ci-dessous)
- En vous rendant aux **permanences de la commission d'enquête**, représentée par un ou plusieurs de ses membres (tous les détails pratiques au dos de ce document)

### LES LIEUX D'ENQUÊTE PUBLIQUE

#### > Préfecture de la Seine-Maritime, siège de l'enquête

(7 place de la Madeleine — Rouen)

#### > Mairie de Rouen

(place de l'Hôtel de ville — Rouen)

#### > Mairie annexe de Rouen

(avenue Pasteur — Rouen)

#### > Mairie du Petit-Quevilly

(place Henri Barbusse — Le Petit-Quevilly)

#### > Mairie du Grand-Quevilly

(esplanade Tony Larue — Le Grand-Quevilly)

#### > Mairie de Petit-Couronne

(place de la Libération — Petit-Couronne)

#### > Mairie de Grand-Couronne

(rue Georges Clémenceau — Grand-Couronne)

#### > Siège de la Métropole Rouen Normandie

(14 bis avenue Pasteur — Rouen)

#### > Conseil régional de Normandie - Site de Rouen

(5 rue Robert Schuman — Rouen)

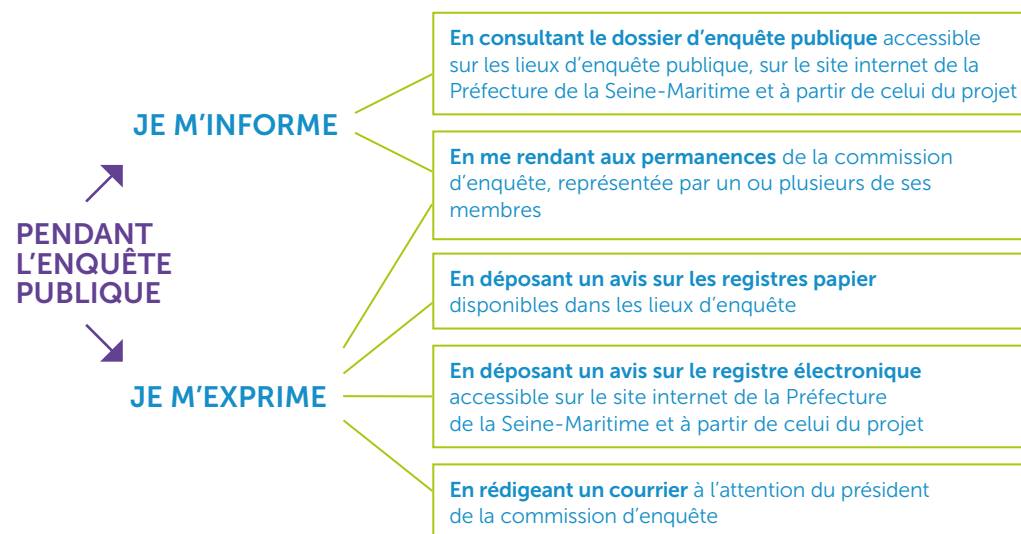
#### > Siège du Conseil départemental de Seine-Maritime

(cours Clémenceau — Rouen)

## COMMENT VOUS EXPRIMER ?

- > Pendant les **permanences de la commission d'enquête**, représentée par un ou plusieurs de ses membres
- > Sur les **registres papier** disponibles dans les lieux d'enquête (voir ci-dessus)
- > Sur le **registre électronique** accessible sur le site de la Préfecture de la Seine-Maritime ([www.seine-maritime.gouv.fr](http://www.seine-maritime.gouv.fr)) et à partir du site du projet ([www.acces-pontflaubert-rivegauche.fr](http://www.acces-pontflaubert-rivegauche.fr))
- > Par **courrier** adressé au président de la commission d'enquête : Préfecture de la Seine-Maritime, DCPE/BPP, 7 place de la Madeleine - CS 16036 - 76036 Rouen cedex

## INFORMEZ-VOUS ! EXPRIMEZ-VOUS !



### LES PERMANENCES DE LA COMMISSION D'ENQUÊTE, REPRÉSENTÉE PAR UN OU PLUSIEURS DE SES MEMBRES :

#### > Mairie de Rouen

Lundi 16 janvier de 13h45 à 16h45

Samedi 21 janvier de 9h à 12h

Jeudi 9 février de 12h à 15h

#### > Mairie annexe Pasteur à Rouen

Mercredi 11 janvier de 9h à 12h

Lundi 6 février de 13h45 à 16h45

#### > Mairie du Petit-Quevilly

Jeudi 5 janvier de 9h à 12h

Jeudi 26 janvier de 10h à 13h

Vendredi 3 février de 13h à 16h

#### > Mairie du Grand-Quevilly

Samedi 28 janvier de 9h à 12h

#### > Mairie de Petit-Couronne

Samedi 7 janvier de 9h à 12h

#### > Mairie de Grand-Couronne

Mercredi 1er février de 14h à 17h

#### > Siège de la Métropole Rouen Normandie

Vendredi 13 janvier de 15h à 18h

Pour en savoir plus : [www.acces-pontflaubert-rivegauche.fr](http://www.acces-pontflaubert-rivegauche.fr)